



**Offre n°2025-08981**

## **Apprenti(e) décisionnel (H/F)**

**Type de contrat :** Apprenticeship contract

**Niveau de diplôme exigé :** Bachelor's degree or equivalent

**Autre diplôme apprécié :** BUT Science des données

**Fonction :** Apprenticeship Support functions

**Niveau d'expérience souhaité :** Recently graduated

## **A propos du centre ou de la direction fonctionnelle**

La Direction des systèmes d'information (DSI) coordonne la mise en œuvre de la politique informatique d'Inria. Elle fait partie du siège de l'Institut et est implantée sur tous les sites Inria du territoire national.

Elle est composée de huit services :

- deux services de conception :
  - le Service applications (DSI-SA) ;
  - le Service de conception d'infrastructure (DSI-SCI).
- le Centre de services (DSI-CDS) ;
- le Service des équipements informatiques et du budget (DSI-SEIB) ;
- le Centre d'opérations de sécurité (DSI-SOC) ;
- le Service de production (DSI-SP) ;
- le Service des référents SI (DSI-SRSI) ;
- le Service d'urbanisation et appui aux projets (DSI-SUAP).

Elle est en charge de la conception et du développement du Système d'Information, de l'offre globale des services numériques ainsi que de la mise en œuvre de la sécurité informatique ; de l'administration et du maintien en condition opérationnelle des différents services numériques communs à Inria ; du maintien du catalogue de services numériques ; de l'achat et de la maintenance des équipements,

logiciels et prestations informatiques de l'ensemble de l'institut.

## Contexte et atouts du poste

Au sein de la DSI, **le service Applications conçoit, met en œuvre et maintient les solutions applicatives** soutenant le travail des métiers de la recherche et des fonctions de support. Il **évalue les solutions logicielles** pour accompagner les transformations des métiers. Le service dispose de capacités de développement interne et d'intégration de solutions libres, et peut également avoir recours à de la prestation externe. Il est en charge de la **gestion des données SI** de l'institut, **développe et maintient les interfaces de données, gère l'entrepôt de données et l'outil de restitution décisionnelle**.

Il compte environ 30 ingénieurs et est organisé autour de 4 pôles : développement interne, architecture, progiciel et décisionnel.

## Mission confiée

Refonte d'une chaîne de traitement de données métier pour alimenter un entrepôt de données et élaborer un tableau de bord décisionnel.

## Principales activités

En qualité d'alternant décisionnel, vous serez notamment amené à :

- Analyser les demandes fonctionnelles et rédiger les spécifications techniques
- Concevoir et développer les flux de données entre applications, ou d'alimentation de l'entrepôt de données en respectant les spécifications fournies et les normes de développement
- Documenter les flux créés pour permettre leur exploitation
- Réaliser les tests unitaires
- Accompagner les mises en production dans le respect des processus internes à la DSI
- Rédiger les documents d'exploitation à destination des équipes de production
- Concevoir et implémenter des tableaux de bord de restitution
- Collaborer aux activités du pôle décisionnel

## Compétences

Etudiant en 3<sup>ème</sup> année de BUT Science des données

Vous avez des compétences sur :

- le développement de chaînes de traitements de données automatisées sur une plateforme ETL, de préférence Talend ;
- les bonnes pratiques de développement ETL ;
- le langage SQL et la manipulation de requêtes complexes ;
- la conception de tableau de bord avec un outil de visualisation des données
- une compréhension des données et une sensibilité à leur qualité,

Compétences personnelles :

- Forte implication dans les projets ;
- Capacité à s'intégrer dans une équipe localisée sur plusieurs sites ;
- Bonne communication écrite et orale ;

## Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail (après 6 mois d'ancienneté) et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle
- 5 jours de révision apprentis

## Informations générales

- **Ville :** Montbonnot (38)
- **Centre Inria :** [Siège](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée :** 2025-09-01
- **Durée de contrat :** 2 years
- **Date limite pour postuler :** 2025-07-31

## Contacts

- **Équipe Inria :** DSI-SA (DSI)

- **Recruteur :**  
Arunraja Emilie / [emilie.arunraja@inria.fr](mailto:emilie.arunraja@inria.fr)

## A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

## L'essentiel pour réussir

**Attention:** Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

## Consignes pour postuler

### **Sécurité défense :**

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

### **Politique de recrutement :**

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.